



Communiqué

11 octobre 2017

Contact : **Dominique Lazarski (Présidente de l'UECNA)**
+33 6 30 82 65 93
dlazarski.uecna@gmail.com

La France freine la politique environnementale de l'aviation européenne

La construction des avions et leurs performances environnementales sont réglementées par la convention de Chicago de 1944 qui a instauré l'OACI.

De leur côté, les pays membres de l'Union Européenne ont chacun renoncé à leur pouvoir individuel pour confier à une agence créée par et dépendant de la commission européenne : l'EASA. Celle-ci certifie tous les avions susceptibles d'entrer dans le ciel Européen.

Le hic est que les statuts de l'EASA stipulent qu'elle est soumise à la convention de Chicago et donc qu'elle n'a aucune marge de manœuvre pour être plus stricte sur certains aspects, notamment environnementaux.

L'OACI est une instance contrôlée par les USA, Boeing et Airbus. L'Europe n'a aucun pouvoir notamment parce que tout le monde sait que les statuts de l'EASA la lient aux décisions de l'OACI. Or l'OACI n'adopte que des règles minimales, les moins contraignantes possible pour les constructeurs et compagnies aériennes.

Nous sommes dans une période charnière où l'avenir de l'aviation européenne et son rapport à l'environnement pourraient être plus vertueux. Les statuts de l'EASA sont en cours de révision. Les discussions sont en cours et une décision doit intervenir dans les semaines qui viennent.

L'EASA pense qu'elle doit évoluer pour avoir dans ses statuts la protection des citoyens européens et souhaite pouvoir aller au-delà des règles de l'OACI. La commission européenne et la plupart des états membres s'accordent sur cette évolution. Les seuls à s'y opposer sont le Royaume Uni, l'Allemagne et surtout la France, leader de l'opposition. Ils sont fortement influencés par Airbus qui fait un lobbying d'enfer. Il est évident qu'Airbus et Boeing ne veulent pas de règles plus contraignantes en Europe.

Qui fait la loi? Faut-il se soumettre à deux entreprises fussent elles aussi importantes?

Les nouveaux statuts de l'EASA pourraient avoir un effet pour la planète et pour les riverains d'aéroport. Un vice-président de Bombardier déplorait lors du sommet des 3 et 4 octobre 2017 de ATAG (Air Transport Action Group) sur l'aviation durable que les compagnies aériennes ne sont pas prêtes à payer plus cher un avion seulement pour être moins bruyant ou moins polluant, que le frein au développement était donc le coût des améliorations. Si l'industrie ne veut faire les efforts nécessaires, il faut donc les y contraindre.



Tous les transports terrestres font des efforts pour moins polluer, l'aviation serait-elle la seule à y échapper? Pas de taxes sur le carburant, pas de TVA sur les billets internationaux et un taux très réduit en France sur les billets nationaux, certains états n'appliquent aucune TVA, des subventions diverses (voir le rapport de la cour des comptes concernant l'aéroport de Beauvais qui conclut que Ryanair aurait indirectement bénéficié de subventions s'élevant à 78 millions d'euros entre 2008 et 2014).

Est-il normal qu'un billet de train soit beaucoup plus cher qu'un billet d'avion alors qu'un voyage en train a un impact bien moindre en termes de pollution et de gaz à effet de serre ?

Il faut rendre publique la position de la France et montrer qu'elle tient un double langage en matière environnementale. Comment défendre avec autant de conviction l'accord sur le climat, imposer aux transports terrestres des règles strictes en matière de pollution notamment dans les PPA - plans de protection de l'atmosphère et tenter de faire des efforts dans les PPBE - plans de prévention du bruit dans l'environnement, et ne rien faire en ce qui concerne l'aviation. D'autant que la durée de vie des avions est très longue (30 à 40 ans) leur renouvellement prend du temps. Le trafic aérien doit doubler entre 2014 et 2035. Quand l'aviation civile fera-t-elle un effort pour les riverains et la planète? Il faut aujourd'hui adopter les règles pour un meilleur avenir.

PS : Cette action est soutenue par Transport & Environment et France Nature Environnement

UECNA - Union Européenne Contre les Nuisances Aériennes - est une ONG européenne. Elle représente, indirectement, quelques 300.000 membres - et les 5 millions de riverains d'aéroports en Europe - devant les institutions européennes. L'UECNA lutte donc contre les nuisances sonores et la pollution atmosphérique responsables d'une grave détérioration de la santé des riverains d'aéroports, mais aussi contre les émissions de gaz à effet de serre.